

Congo-Brazza : Sassou Nguesso réélu dans la controverse

@rib News, 15/07/2009 - Source AFP Denis Sassou Nguesso a été élu président du Congo avec 78,61% des voix lors du scrutin du 12 juillet, dont le taux de participation a dépassé les 66%, selon les résultats complets provisoires proclamés mercredi, contestés avant même leur publication par l'opposition. M. Sassou Nguesso, 66 ans dont près de 25 à la tête du pays, était considéré avant le vote comme le grand favori d'un nouveau septennat, face à douze adversaires. Il a obtenu 1.055.117 des 1.342.242 voix (78,61%) alors que le taux de participation a été de 66,42%, selon ces chiffres lus devant la presse par le ministre de l'Administration du territoire Raymond Mboulou. Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, candidat indépendant, se classe deuxième avec 7,46% des voix, devant l'opposant modéré Nicéphore Fylla de Saint-Eudes (6,98%) tandis que l'opposant radical Mathias Dzon, considéré avant le vote comme le principal adversaire du président-candidat, a eu 2,30%. Pour être définitifs, ces résultats doivent être proclamés par la Cour constitutionnelle après d'éventuelles contestations. "En définitive, les opérations de vote ont eu lieu (...) dans la paix et la tranquillité et en toute transparence", a déclaré Mboulou, dont les services ont co-organisé le scrutin avec la Commission d'organisation nationale des élections (Conel). "Le gouvernement salue le patriotisme de certains candidats et déplore que d'autres n'aient pas su saisir l'occasion (...) pour donner la preuve de leur amour pour la patrie", a-t-il ajouté. Six candidats n'ont pas voté et avaient appelé au boycottage du scrutin, après avoir réclamé plusieurs fois sans succès le report de la présidentielle. Si tout le monde convient que les opérations de vote se sont déroulées dans le calme à travers le pays, après deux semaines de campagne électorale sans heurts, le processus a été marqué par plusieurs points de désaccord. D'abord sur le nombre d'électeurs: officiellement, 2,2 millions de Congolais - sur 3,6 millions d'habitants - étaient appelés à voter, chiffre contesté par l'opposition selon laquelle le fichier électoral a été "gonflé". La participation, ensuite, a été au centre de la polémique. Quelques heures après la fermeture des bureaux de vote, les six candidats "boycotteurs" avaient annoncé une "abstention record", à "plus de 90%". Taux "farfelu", avait répondu le porte-parole du gouvernement, Alain Akouala Atipault. Mboulou avait assuré que ce taux serait "au-dessus de la moyenne", tandis que le président de la Conel le qualifiait de "globalement très satisfaisant", sans donner de chiffre. Plusieurs ONG locales ayant déployé des observateurs du vote avaient confirmé la faible participation, confortant des situations vues à Brazzaville par des journalistes et des témoignages recueillis à l'intérieur du pays. "On sera surpris si le taux de participation dépasse 20% et même 15%", avait notamment affirmé au lendemain du scrutin Roger Bouka Owoko, directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH). Mardi, l'Association des droits de l'Homme et de l'univers carcéral (Adhuc) et la Rencontre pour la paix et les droits de l'Homme (RPDH), deux ONG congolaises, avaient aussi convergé sur la forte abstention motivée, selon elles, par la peur. Les six boycotteurs, qui avaient aussi appelé le 12 juillet à "faire constater l'illégitimité de Denis Sassou Nguesso" et réclamé une nouvelle présidentielle, ont affirmé mercredi après-midi avoir été empêchés de tenir une conférence de presse. La police a fait état d'une "manifestation publique" non autorisée.